

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM.

Vol XII, No 9.

Montréal, Septembre 1906.

50 cts par an.

LE BUREAU EXÉCUTIF ACTUEL



(1) Jos. Contant, P.G. ; (2) H. Loporte, ex-P.G. ; (3) L. A. Lavallée, 1er V.P.G. ; (4) A. G. H. Béique, M.D., 2e V.P.G. ; (5) L. J. D. Papineau, S.G. ; (7) A. St-Cyr, T.G. ; (6) T. Cypriot, Md.C. ; (8) S. Beaudin, Av.L. ; (13) E. H. Godin, (11) F. C. Laberge, (10) J. A. Lapierre, M.D. ; (9) Ad. Delorme, (12) E. Brossard, directeurs.

La Sixième Convention Biennale

Grande démonstration religieuse et civile — Travaux de la Session du Conseil Général — Rapports complets

La démonstration religieuse et civile du 26 août

Avec son éclat solennel et majestueux, la démonstration du 26 août restera dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part ou en ont été témoins. Nombreux ont été les spectateurs qui nous ont avoué que cette fête faisait le plus grand honneur à l'Association, parce qu'elle donnait une haute idée de l'esprit qui anime l'Alliance Nationale et la dirige si habilement.

C'est à neuf heures, le dimanche matin, que les officiers et les membres de notre belle société formaient les rangs, fanfare en tête, au Parc Lafontaine, et se mettaient en marche par la rue Rachel, les avenues Laval et Mont Royal, le boulevard St-Laurent, les rues Laurier et St-Dominique.

Plusieurs résidences étaient pavoisées comme au jour de notre fête nationale.

Les gardes Pie IX et Duvernay, sabre au clair, escortaient la procession.

A dix heures et demie, les portes de l'église St-Enfant Jésus de la Ville St-Louis s'ouvraient pour convier les mutualistes à une messe pontificale, célébrée par Mgr l'évêque de Pogle. M. l'abbé V. Therrien remplissait la fonction de prêtre assistant avec M. l'abbé C. Villeneuve, comme diacre et M. l'abbé A. Benoit, comme sous-diacre. Le maître des cérémonies était M. l'abbé Z. Therrien.

Au chœur on remarquait M. le chanoine honoraire Le Pailleur, curé, et quelques autres membres du clergé.

Le temple paroissial avait revêtu ses plus beaux ornements de fête. Le maître autel était décoré de fleurs naturelles et brillamment illuminé.

La maîtrise de St-Louis, dirigée par M. Louis Verschelden, a rendu la messe harmonisée de Witt avec beaucoup de succès.

M. Anatole Martin, vicaire de la paroisse du Sacré-Cœur, a prononcé le sermon de circonstance.

L'éloquent prédicateur a démontré les devoirs qui incombent aux membres de l'Alliance Nationale. Cette société est religieuse

et canadienne et son rôle doit surtout être défensif.

En terminant, l'abbé Martin a rappelé aux fidèles les avantages et les bienfaits de la mutualité chrétienne.

Après la messe, il y eut banquet dans le sous-sol de l'église St-Enfant Jésus qui, pour la circonstance, avait été décoré d'inscriptions appropriées, de banderoles et de drapeaux aux couleurs variées.

Six à sept cents convives, presque tous de l'Alliance Nationale, prirent place autour des tables garnies de bouquets et de mets.

M. Jos. Contant, président général, présidait à la table d'honneur, ayant à sa droite Mgr L. Z. Racicot, évêque auxiliaire, M. le maire Gélinas, M. le chanoine Le Pailleur, curé, M. l'abbé A. Martin, MM. Arthur Brossard, Victor Martineau, vice-président de l'Union St-Pierre; à sa gauche, M. le chanoine Gauthier, aumonier de la société, l'échevin Larivière représentant le maire Ekers, P. Patenaude, représentant l'Union St-Joseph, les échevins Laviolette, Giroux, J. B. A. Martin, les ex-échevins Frs Martineau et Charpentier.

Mêlés à ces invités se trouvaient les membres du B. E. ainsi que les délégués des divers cercles de l'Association.

Plusieurs santés furent proposées et donèrent lieu à d'éloquents discours par Sa Grandeur Mgr Racicot, M. les chanoines Gauthier et Le Pailleur, MM. Arthur Brossard, le maire Gélinas, l'échevin Larivière, Jos. Contant, président général, Jos. Fortier, A. Bernard, Arthur Laramée, V. Martineau et Patenaude.

Entre chaque toast, un orchestre a joué des morceaux de musique légère et on rendit aussi des chants patriotiques avec un ensemble et un entrain admirables.

Session du Conseil Général

LUNDI, 27 AOÛT

L'ouverture de la convention biennale eut lieu, le 27 août avant-midi, au Cabinet de Lecture Paroissial.

Deux cent cinquante-sept délégués ayant

droit à 277 votes et représentant 253 cercles étaient présents.

Sur l'estrade on remarquait S. G. Mgr Bruchési, MM. les chanoines Gauthier, curé de la cathédrale de Montréal et chapelain général de la Société, G. N. Le Pailleur, curé du St-Enfant-Jésus, M. Désaulniers, P. G. de la Société des Artisans C. F., M. le curé Martin, de Capetown et les officiers généraux de l'Association.

M. Contant donne d'abord lecture de son rapport officiel, que nous reproduisons plus loin, puis il invite Mgr l'archevêque de Montréal à adresser la parole.

ALLOCATION DE S. G. MGR PAUL BRUCHÉSI,
ARCH. DE MONTRÉAL.

Mgr Bruchési se lève, et il est chaudement acclamé par l'assistance. Il dit :

Monsieur le Président,

MM. les délégués et chers amis

"Je vous retrouve au lendemain de votre grande démonstration religieuse. Les échos m'en sont revenus, depuis hier : je sais tout le bien qu'elle a produit pour la religion et pour la patrie ! Son influence heureuse ne sera point purement locale, mais générale. De telles démonstrations vous font bénir et aimer par tout le peuple.

"Je pourrais vous dire, comme S. Paul l'écrivait autrefois à ses bien-aimés disciples — : "Je n'étais pas avec vous de corps, mais bien d'esprit et de cœur." Toutefois, ce n'est pas seulement au pied des autels que je suis avec vous de la sorte, mais je suis avec vous toujours, avec vous partout : car je sais que partout vous voulez le bien, et dans tous les membres de l'Alliance Nationale je salue des amis, des frères, des fils ! (Acclamations.)

"L'Alliance Nationale est de date relativement récente ; mais comme elle a marché vite ! Il y a quelque chose qui tient vraiment du prodige, dans son accroissement rapide et sa prospérité étonnante. D'où vous est donc venu ce consolant succès ? Sans doute qu'il est dû, pour une bonne part, à l'habileté financière de vos directeurs, à votre active propagande de recrutement, à la sagesse de vos délibérations en convention, à l'union qui vous anima toujours. Mais plus encore ce grand succès est-il dû à l'esprit catholique dont vous n'avez cessé de vous honorer. Il a eu pour facteur principal ce succès surprenant, les bénédictions de l'Eglise-mère, qui vous favorisa toujours,

parce que toujours vous avez su le mériter.

"Vous n'avez pas entendu faire de votre puissante association une société purement d'affaires, mais bien une organisation sociale au meilleur sens du terme, une véritable "alliance nationale". Je salue en elle, aujourd'hui, la plus belle des alliances : celle de la religion et du patriotisme ! (Acclamations.)

"Vous allez continuer ainsi de vous répandre en faisant le bien. Pourvu que vous demeuriez toujours bien fidèles à vos principes d'union religieuse et patriotique, je vous promets une prospérité constante.

"C'est avec joie, M. le président, selon que vous m'y avez invité, que je vais, dans quelques instants, bénir tous les membres de l'Alliance Nationale, non-seulement ceux qui sont présents, mais aussi les absents, et avec eux les veuves, les orphelins, les affligés, tous ceux que l'Alliance Nationale soutient et console. Que Dieu bénisse, de Sa main toute puissante ceux sur qui j'aurai le bonheur de lever ma main d'évêque, de père et d'ami !"

Monseigneur l'archevêque offre ensuite aux congressistes quelques conseils pratiques pour la sage direction des délibérations, et pour assurer l'orientation judicieuse des résolutions à adopter en amendant les statuts et règlements. "Qu'il ne soit point question suggère-t-il, de cesser d'exiger l'unité de croyance, pour ceux qui sont appelés à participer aux bienfaits de l'Alliance Nationale. Il serait regrettable qu'il pût être proposé même un régime en antagonisme avec l'esprit de l'Eglise, interprété par l'épiscopat.

Mgr Bruchési dénonce ici l'œuvre de certaines sociétés, secrètes mais néfastes, du vieux monde, et les résultats déplorables qui découlent de leur propagande." Il faut nous défier, ajoute Sa Grandeur du mauvais esprit de ces institutions. Au besoin, nos sociétés catholiques doivent se dresser en obstacle devant de pareilles entreprises. Elles dissimulent leur but et cachent leurs moyens : elles n'en sont que plus redoutables. Profitons des exemples qui nous viennent du dehors : unissons-nous pour repousser les assauts de ces démoulistes !

"A par les sociétés nommément interdites par l'Eglise, il y a aussi les sociétés neutres, contre lesquelles il convient de se tenir en garde. L'Eglise ne les défend pas encore ; elle les tolère. Nous avons parfois le chagrin de voir, comme dans telle organisation bien connue, beaucoup de mutualistes catholiques enrôlés sous la bannière d'un président

franc-maçon avéré. Aussi, les sociétés de ce genre, sans les interdire formellement, nous ne pouvons point les approuver. Il faut se défier avec soin de ces "neutres". On n'est pas neutre longtemps. Le neutre lève bien vite le masque et devient l'ennemi. En matière de foi, surtout, il est impossible d'être neutre. Le Christ l'a dit Lui-même : Qui n'est pas avec moi est contre moi !"

"Encore une fois, sans vouloir condamner les sociétés neutres, nous ne saurions les encourager, ni les favoriser.

"Mais c'est bien autre chose avec une société comme la vôtre. Nous nous y associons de grand cœur, nous en devenons les membres et son insigne, nous sommes fiers de la porter, même à côté de la croix pectorale ! (Acclamations.)

"Vous faites du bien aux veuves, aux orphelins, aux malades, messieurs de l'Alliance. Voilà qui est très louable, mais l'Eglise attend de vous encore davantage. Elle s'attend à ce que vous soyez des catholiques en tout et partout, dans votre vie sociale : catholiques dans l'éducation de vos enfants, et ainsi de suite sur toute la ligne. Elle a confiance que vous serez toujours prêts à affirmer votre foi, en toute occasion opportune."

Monseigneur recommande alors au zèle des membres de l'Alliance Nationale la croisade de la tempérance. Il décrit, en termes saisissants les maux de l'intempérance. "La croisade qui se poursuit, dit-il, est pour le salut de la race : il faut que tous les membres de nos sociétés catholiques prêtent leur concours à ce mouvement. Il faut que le père donne le bon exemple à ses enfants, et pour cela qu'il renonce à toucher même à cet alcool funeste, qui a fait tant de victimes en notre pays." Monseigneur trace un tableau frappant des suites déplorables de certains exemples imprudents parfois donnés dans les familles. Il fait des vœux pour que se perde la pernicieuse habitude de "la traite." "Nous allons former, dès l'école, poursuit Sa Grandeur, une génération d'abstinents. Dans douze ou quinze ans, nous verrons surgir des couches profondes de notre race un bataillon compact de jeunes gens sobres. Qu'il nous en vienne seulement cent ou cent cinquante mille de ceux là, et le pays est sauvé ; la réforme est faite ; la croisade a remporté la plus rassurante des victoires ! Que chaque membre de l'Alliance Nationale devienne un apôtre véritable, au soutien de cette croisade ! C'est l'Eglise mère, c'est le Souverain Pontife, ce sont vos évêques qui vous demandent

cette faveur, en retour de l'affection qu'ils vous portent !" (Acclamations).

Ayant ainsi évoqué la grande figure du Pape, Mgr Bruchési expose qu'il en veut profiter pour appeler au secours du Saint Père les membres de l'Alliance Nationale, et il fait un appel vibrant en faveur du Denier de S. Pierre. "Il ne s'agit point, dit Sa Grandeur, que le diocèse de Montréal, si populeux, si prospère, n'offre en soulagement à la pénurie du Souverain Pontife qu'une maigre aumône de \$1000 ou \$1,200 par an. Monseigneur dit qu'il en a appelé à la générosité de son clergé, des fabriques, des écoles, et tous ont jusqu'ici répondu noblement à son attente." Il espère le même concours, de la part de ses chères Sociétés de Secours Mutuel. Les Artisans Canadiens-Français ont ouvert la voie, en souscrivant \$200 ; aux membres de l'Alliance Nationale d'en agir selon leur inspiration. Si la convention jugeait opportun de décréter seulement une légère contribution annuelle de deux sous par membre, au profit tant du Denier de S. Pierre que d'une œuvre quelconque de charité, diocésaine ou nationale : hospice des incurables, œuvre universitaire, écoles du Nord-Ouest, etc, quels magnifiques résultats cette minime contribution régulière ne pourrait-elle pas donner ! Et quel bel exemple social que cette initiative prise par une grande association catholique et nationale de bienfaisance !

Monseigneur exprime, en terminant, le désir que, en tout ce qui regarde la morale et la discipline de l'Eglise, aucune proposition ne soit mise à l'étude, par la convention, sans avoir été préalablement soumise à l'Ordinaire, seul juge compétent en telles matières.

Puis, Monseigneur l'archevêque de Montréal appelle les bénédictions célestes sur l'assemblée agenouillée sous sa main bénissante.

La convention procède ensuite à la formation des divers comités d'études, puis la séance est levée.

COMPOSITION DES COMITÉS

Lettres de Créance : J. A. Grenier, Prés. et MM. J. T. Ledoux, A. L. Auger, A. Blais, J. E. Pilon.

Finances : E. Larivière Prés. et MM. A. Bourbonnière, A. Dalpé, J. G. Mousseau, T. Bernard.

Législation : E. H. Godin Prés. et MM. Chan. G. M. LePailleur, J. E. Perras, J. P. Labarre, F. Basilières.

Requêtes et Appels : N. J. Loranger Prés. et MM. F. A. Labelle, A. E. J. Bissonnet, A. Archambault, J. E. Valois.

Affaires Diverses : T. Be'anger Prés. et MM. L. A. Beaulieu, A. Sénécal, James Fontaine, D. Bélanger.

Initiative : A. A. Mondoux Prés. et MM. H. Grandbois, J. A. Duhamel, M. Havard, A. Lebrun.

A la séance de l'après-midi furent soumis les rapports des officiers généraux, les projets d'amendements aux statuts, etc. Ces rapports et questions diverses furent référés aux différents comités pour étude et rapport.

Dans la soirée, il y eut une séance récréative au Monument National, organisée par le Cercle St-Pierre et auquel tous les membres de l'Alliance étaient admis.

Au nombre des personnes présentes, on remarquait Mgr Racicot, les chanoines Le Pailleur et Gauthier, plusieurs citoyens importants et les membres du Bureau Exécutif.

La vaste salle du monument était littéralement comble.

Un groupe d'amateurs qui ont fait preuve d'un talent incontestable, ont représenté deux comédies, dont toute la salle s'est fort amusée. Elles sont intitulées : "Infanterie et Cavalerie", et "Les 37 sous de Montaudoin". M. Albert Chamberlain a exécuté une rhapsodie, hongroise de Hauser, avec un brio et un sens artistique, qui lui ont valu un chaleureux rappel. Il était accompagné au piano par sa sœur, Mlle Lucie Chamberlain.

Pendant un entr'acte, le président-général présenta au cercle St-Pierre, un riche drapeau d'honneur.

M. Contant rappela en quelques mots les débuts de l'Alliance Nationale. Il dit que parmi les cercles, constituant cette société, d'aucuns se sont développés avec une énergie et un succès, qui leur fait honneur. Tel est le cercle St-Pierre, qui est actuellement le plus prospère. En conséquence, le bureau exécutif est heureux d'offrir cette marque de gratitude, au cercle qui a le mieux mérité. Le drapeau fut reçu par M. Arthur Laramée, président de ce cercle qui remercia, en quelques paroles, le conseil général, qui lui accordait la bannière "Bene merenti."

L'abbé Gauthier, aumônier général de la société, parlant ensuite, développa l'idée du drapeau, avec une grande éloquence, et il eût, par moments de superbes envolées. Il fut aussi très applaudi.

Ces discours furent suivis de l'hymne du drapeau, chanté par un chœur de voix d'hommes. Ce chant a été très beau.

MARDI 28 AOUT

La convention discuta pendant toute la matinée le rapport de la commission des finances. Ce rapport constate les progrès faits par la société depuis deux ans. Il recommande entre autres choses qu'une somme de \$200 soit votée pour le denier de Saint-Pierre, et une somme de \$100 à l'hospice des incurables. Une gratification de \$1,200 pour les deux dernières années est accordée au président général et une autre de \$500 à l'aviseur légal de l'association.

Les délégués ont discuté les différentes suggestions du comité, puis le rapport a été adopté avec de légères modifications.

Dans l'après-midi, à 4.30 heures, les membres de la convention posèrent devant l'appareil photographique sur le portail de l'église Notre-Dame, puis ils assistèrent à un concert religieux donné par l'éminent artiste qu'est M. Dussault, l'organiste du fameux temple montréalais. La soirée fut consacrée à la discussion de l'admission des femmes comme membre de la société.

Le comité d'initiative recommandait l'admission à la caisse de dotation, mais non à la caisse des malades.

Certains prétendent que la femme, à cause des maladies particulières à son sexe, constitue un risque peu avantageux au point de vue de l'assurance. D'autres, cependant, contestent cette prétention. La discussion a été très longue et très animée et la question est finalement ajournée au lendemain.

MERCREDI 29 AOUT

La discussion de la veille est reprise et par un vote définitif, les délégués acceptèrent le principe de l'admission des femmes dans la société. Le comité de législation fut alors chargé d'étudier dans quelles conditions elles devront être admises et de faire rapport à la convention.

La question de la création de collèges régionaux a ensuite été mise à l'étude et longuement discutée.

La convention rejeta le principe de la création des collèges régionaux et confia au comité de législation le soin de trouver un autre moyen de limiter davantage le nombre de ses représentants.

Dans l'après-midi, les délégués firent en tramways la visite de la ville.

Mercredi dans la soirée le comité de Législation lit son rapport recommandant l'admission des femmes comme membres détachés.

Ce rapport souleva encore une discussion et finalement il fut décidé de ne pas donner cette année effet à la déclaration de principe de l'admission des femmes, et de référer cette importante question à la prochaine convention.

Il fut aussi décidé que la prochaine Session se tiendra à Sherbrooke.

JEUDI 30 AOUT

La convention décida les questions suivantes :

Un comité spécial fut nommé pour étudier la question de la création de sanatoria pour les mutualistes canadiens.

Le taux de l'indemnité payable aux malades par la caisse centrale des malades a été augmenté. Il l'avait déjà été à la session de 1904.

Jusqu'ici l'Alliance Nationale n'avait émis qu'un seul certificat de bénéfice en cas de décès. Ce certificat donnait droit à un capital-héritage, en cas de décès, à une pension pour le sociétaire devenu vieux, à une indemnité aux membres devenus permanemment invalides, à n'importe quelle époque de leur vie. Il a été décidé d'émettre un second certificat d'assurance, mais contre la mort seulement tel que l'ont les Artisans Canadiens Français et les Forestiers Catholiques.

L'Alliance a décidé d'adopter les taux du Congrès National Fraternel pour ces deux certificats.

Une proposition avait été faite par un membre pour que fussent admis certaines personnes appartenant à la société des Odd-fellows, société défendue par l'Eglise Catholique.

Cette proposition a été rejetée à l'unanimité et les statuts ont été amendés de façon à ce que tout projet touchant à des questions de religion ou de discipline ecclésiastique ait reçu l'approbation de l'Ordinaire avant d'être présenté à la société.

La convention du conseil général devra avoir lieu à Montréal au moins une fois tous les 4 ans.

A la séance du soir, qui fut celle de la clôture de la convention il fut procédé aux élections des officiers généraux avec le résultat suivant :

Président d'honneur, Mgr Bruchési, archevêque de Montréal; aumônier général, M. le chanoine G. Gauthier; président-général, M. Joseph Contant; ancien président-général, M. H. Laporte; vice-présidents-généraux, MM. L. A. Lavallée, C. R., et le Dr

A. G. H. Béïque, de Magog; secrétaire général, M. L. J. D. Papineau; trésorier général, M. A. St-Cyr, médecin en chef, le Dr T. Cypihot; aviseur légal, Mre S. Beaudin, C. R.; directeurs, MM. E. H. Godin, E. Brosard, F. C. Labege, le Dr J. A. Lapiere, Adh. Delorme; commissaire général, M. Philias Larivière; introducteur-général, M. D. Daigneault, de Valleyfield; membres du bureau médical, les Drs C. A. Daigle et J. H. Garceau; auditeurs-généraux, MM. O. Bourdon et J. A. Mignault.

La session qui vient de se terminer, a été la plus importante qu'ait eu l'Alliance depuis sa fondation, à cause des projets importants qui lui ont été soumis et il n'y a aucun doute que plusieurs des modifications adoptées auront pour résultat de donner un nouvel essor à notre association déjà si puissante et si prospère.

Nos lecteurs trouveront dans ce numéro et les numéros suivants, les parties les plus importantes des rapports des officiers généraux pour le dernier exercice.

Comité des Affaires Diverses

Ce comité a fait la revue des opérations de la société autres que les opérations financières et les a trouvées satisfaisantes. Il recommande surtout aux cercles et B. P. d'exercer un contrôle sur le choix des membres afin que ceux-ci ne laissent rien à désirer au point de vue de la morale, de la sobriété et de la santé.

Dans son ensemble ce rapport est d'une importance telle que nous le publierons in extenso dans un prochain numéro.

Comité d'Initiative

Entre autre choses ce comité a fait au Conseil Général, la suggestion suivante qui mérite d'être spécialement notée :

Que l'Alliance Nationale émette à l'avenir trois certificats désigné comme suit :

1°. Certificat Vie entière dont les contributions seront payables durant la vie du sociétaire et l'indemnité exigible qu'à la mort.

2°. Certificat de dotation actuel, avec remboursement annuel après 70 ans, etc.

3°. Certificat de dotation semblable au précédent mais avec remboursement annuel après 60 ans.

Tout sujet du Danemark, du sexe masculin ou féminin, reçoit une petite pension après 60 ans.

CONSEIL GÉNÉRAL

—
Session 1906
—

Extrait du Rapport du Président
Général.

Messieurs et chers confrères.

C'est avec un sentiment de bien vive satisfaction que je vous présente les rapports des officiers généraux pour les deux années écoulées depuis la dernière convention. Je vous engage à lire avec attention les rapports du Secrétaire Général et du Trésorier Général qui tous deux contiennent des détails intéressants sur l'administration générale des affaires de l'Association et un état détaillé des recettes et des déboursés de nos différentes caisses. Le Médecin en chef a aussi préparé un rapport élaboré qui renferme des suggestions et des renseignements précieux dans l'intérêt de la société.

En prenant connaissance de ces différents documents, vous constaterez sans doute avec plaisir, en raison de l'intérêt que vous portez à l'avancement de la société, que l'Alliance Nationale a, dans ces deux dernières années, fait honneur à sa bonne réputation et qu'elle a porté haut et ferme l'étendard du progrès qu'elle avait arboré dès le début de son existence. Fondée sur les principes du désintéressement, de la surveillance et de la philanthropie, soutenue par le zèle et le dévouement de ses membres, l'Alliance a su mériter et conquérir la sympathie, la confiance et l'encouragement de nos concitoyens, et les succès qu'elle obtient sont de plus en plus éclatants. L'arbuste planté par nos fondateurs en 1893 a grandi rapidement, il est devenu un arbre vigoureux et gigantesque dont les rameaux s'élevant dans toutes les parties du pays et abritent sous leur ombre bienfaisante 18,000 de nos compatriotes.

Le Bureau Exécutif est heureux de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans la métropole du Canada, le berceau de notre Association et, en son nom et au mien, je vous remercie bien sincèrement d'être venus aussi nombreux assister à la Sixième Session du Conseil Général. Cette session, mes amis, fera époque dans l'histoire de la Société, non seulement par la position avantageuse qu'occupe aujourd'hui l'Alliance Nationale, mais aussi par l'importance des projets d'amendements aux statuts qui seront

soumis à la considération des délégués. Parmi ces changements, je me permettrai d'en mentionner deux des principaux : 1° la fondation de Collèges Régionaux et la diminution du nombre des délégués au Conseil Général; 2° La revision des taux des contributions pour les membres futurs.

Vous voudrez bien donner une attention toute spéciale à l'étude de ces deux projets, les discuter avec calme et modération, afin que vous puissiez arriver à la solution la plus en harmonie avec la bonne administration et le bien général de la société.

J'ai maintenant l'honneur de vous présenter un résumé des opérations diverses pour l'exercice se terminant le 30 juin dernier.

MOUVEMENT DES MEMBRES

La propagande dans les cercles et le travail de nos organisateurs nous ont donné des résultats dont nous avons raison d'être fiers et l'augmentation de l'effectif a suivi une progression très satisfaisante, qui dénote le prestige et la faveur dont jouit la société dans notre pays. Au 30 juin 1904, l'effectif était de 12,786 membres et il est aujourd'hui de 17,685 soit une augmentation de 4,899.

ORGANISATION

Grâce au travail actif de nos dévoués organisateurs, nous avons réussi à implanter l'Alliance Nationale dans 89 localités nouvelles, où 47 cercles et 42 bureaux de perception ont été institués avec un effectif de 17,685 membres fondateurs. Nous avons maintenant en pleine opération 236 cercles et 82 bureaux de perception. Notre inspecteur Général M. Duquette, travaille depuis quelque temps dans les Provinces Maritimes et d'ici à peu de mois, il nous sera possible de faire l'installation de plusieurs branches de l'Alliance Nationale chez nos confrères acadiens.

CONCOURS DE RECRUTEMENT

Au nom de mes collègues du Bureau Exécutif, j'offre mes plus sincères félicitations à tous nos confrères qui ont répondu avec tant d'empressement aux appels qui leur ont été faits dans les divers concours de recrutement. Le nombre de nouveaux membres admis dans chacun de ces concours a même dépassé nos espérances et je ne puis qu'encourager nos associés à continuer le travail de propagande, afin que l'Alliance Nationale puisse, avant la prochaine convention atteindre un effectif de 25,000 membres...

CAISSE LOCALE DES MALADES

Je vous prie de lire avec soin la compilation des rapports annuels reçus de nos cercles, qui font voir que les caisses locales des malades ont suivi le mouvement de progression que l'on rencontre dans les autres caisses de la société. En effet, la réserve dans les différentes caisses de nos cercles atteint au 31 décembre 1905, le chiffre de \$124,551.00 contre \$81,508.00 qu'elle était au 31 décembre 1903, soit une augmentation de \$43,000.00 ou au delà de 50 pour cent.

CAISSE CENTRALE DES MALADES

Les opérations de cette caisse ont été très prospères et le réserve s'augmente dans des proportions tout à fait rassurantes. Le nombre des membre inscrits à cette caisse qui était en 1903 de 926 membres, était au 30 novembre 1905 de 1928 et la réserve au crédit de cette caisse était au 30 novembre 1905 de \$12,017.74 soit un surplus de \$6,673.00 en deux ans...

MORTALITÉ

La moyenne de la mortalité qui a atteint dans les deux dernières années un maximum de 5.80 par mille, prouve que nos médecins-examineurs, en général, apportent un soin judicieux dans le choix de nos membres. Cependant, je ne saurais trop engager nos médecins à accorder, dans l'examen des candidats une attention toute particulière à l'auscultation et à la percussion, car nous avons eu à enregistrer plusieurs décès causés par la tuberculose sur des sujets admis que depuis peu de temps dans les rangs de notre association. Il paraît évident que ces aspirants devaient avoir des traces de cette maladie lors de leur examen.

PLACEMENT DES FONDS

Le Bureau Exécutif comprenant toute l'importance de la question du placement des fonds lui a apporté une attention toute spéciale. Aussi, je puis vous affirmer avec sagesse et prudence, qu'ils sont placés en lieux sûrs avec la plus forte garantie qu'il était possible d'exiger, et, qu'enfin, la moyenne de l'intérêt 5.19 pour cent est très satisfaisant, considérant l'état actuel du marché financier.

Comme preuve que les transactions ont été faites avec soin et discernement, qu'il me suffise de vous dire que nous n'avons jamais perdu un sou sur le capital et les intérêts et qu'aucune des propriétés n'a été vendue par vente forcée.

CLERGÉ

L'Alliance Nationale a été fondée sous l'égide de l'église et elle n'a cessé depuis de recevoir la protection et l'appui moral du clergé. Je me fais donc un devoir de lui offrir mes plus sincères remerciements et de l'assurer que toujours l'Alliance Nationale saura se rendre digne de la confiance qu'il veut bien lui témoigner.

ETAT FINANCIER

Le tableau de la situation financière est celui qui m'est le plus agréable à vous présenter, car c'est celui qui montre la valeur de la société et celui qui justifie de proclamer l'Alliance Nationale comme l'association la plus puissante et celle qui dans la mutualité du continent offre le plus de garantie à ses associés. La balance au crédit de la caisse de dotation qui au 30 juin 1902 était de \$281,919.99 et au 30 juin 1904 de \$405,297.97, est aujourd'hui de \$579,751.30, soit un surplus de \$,74453.33 depuis deux ans ou au-delà de 100 pour cent d'augmentation depuis juin 1902.

RÉSUMÉ

Afin de vous faire voir d'un coup d'œil la situation financière de la société et vous prouver qu'elle occupe une position tout à fait avantageuse, je me permettrai de vous présenter le tableau suivant :

Nombre actuel des membres.....	17,685 00
Capital de la caisse de dotation.....	\$579,751 30
“ “ locale des malades.....	124,751 62
“ “ centrale des malades.....	12,017 74
“ “ générale.....	4 283 89
Total.....	\$730,603 95
Capital au 30 juin 1904.....	496,979 60
Surplus.....	\$233,624 35

Il y a deux ans que vous m'avez fait l'honneur de me choisir unanimement pour présider pendant un second terme aux destinées de l'Alliance Nationale. Veuillez croire que j'ai été sensible à cette marque de confiance et que j'apprécie hautement les bons procédés que vous avez eus à mon égard. La position de Président Général d'une société qui grandit aussi rapidement que la nôtre, devient tous les jours plus difficile à remplir et il faut, pour se tenir à la hauteur des devoirs et des responsabilités qu'elle comporte, y donner beaucoup d'attention et y dépenser beaucoup de temps.

J'ai fait pour le mieux : je me suis occupé

aussi sérieusement que possible des affaires de l'association et j'ai aidé, dans la mesure de mes forces, à son bon fonctionnement et à son avancement. Si je n'ai pas accompli tout ce que vous étiez en droit d'attendre, j'espère, au moins, que vous tiendrez compte de mes bonnes intentions et de ma bonne volonté.

Vous vous étiez choisis un Bureau de Direction, composé de personnes d'expérience et de dévouement qui ont travaillé avec ardeur à promouvoir vos intérêts et qui m'ont accordé un concours effectif et une grande bienveillance. Je suis heureux de saisir cette occasion pour les assurer de toute ma reconnaissance et leur offrir mes remerciements les plus sincères.

En vous remettant le mandat que vous m'avez si généreusement confié, il y a quatre ans, je puis vous assurer que je ne cesserai jamais de m'intéresser aux choses de la société et que toujours vous pourrez me compter parmi ceux qui travaillent à la prospérité et au progrès de notre belle et grande association l'Alliance Nationale.

JOS. CONTANT,
Président Général.

ALCOOL & ALCOOLISME

Conférence faite devant le Cercle Sainte-Jeanne, No 198, dimanche le 13 mai 1906

(Suite)

Procédant avec toute la rigueur scientifique, la chimie nous fait les révélations suivantes :

1° Le pouvoir enivrant que vous avez constaté dans les différentes liqueurs extraites par distillation des boissons fermentées, tient à une substance unique fondamentale, toujours la même, toujours identique à elle-même si elle est isolée de tout mélange avec des corps étrangers. Cette substance s'appellera *alcool éthylique*.

2° Cette substance alcool éthylique est le produit de la décomposition du sucre en acide carbonique et en alcool par l'action d'un micro-organisme vivant, d'un champignon spécial, le *saccharomyces cerevisia*.

3° A l'état de pureté absolue, l'alcool éthylique est formé de deux atomes de carbone, de six atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène.

4° C'est un liquide incolore, sans saveur, d'une odeur spiritueuse, d'une densité de 0.80 et bouillant à 78°4, coagulant l'albumine et extrêmement avide d'eau quand il est pur."

Mais l'alcool ainsi obtenu coûte très cher. C'est pourquoi l'industrie a cherché à en fabriquer par des procédés moins coûteux.

Aujourd'hui on fabrique de l'alcool avec toutes espèces de substances contenant du sucre. Nous avons l'alcool du sucre de cannes, du jus de bettraves.

L'amidon est une substance chimiquement très analogue au sucre. Il suffit de transformer en sucre l'amidon des céréales par la germination, l'amidon des pommes de terre par l'acide sulfurique pour avoir des liquides sucrés fermentescibles, d'où l'alcool de grains, de maïs, de pomme de terre.

La cellulose est un corps chimiquement très analogue à l'amidon, et il est possible par un traitement chimique approprié de la transformer en sucre. On peut donc faire de l'alcool avec du bois, avec des vieux chiffons, avec des vieux papiers, qui contiennent beaucoup de cellulose.

Malheureusement ces différentes préparations chimiques donnent d'autres produits que l'alcool éthylique. Ce sont les *impuretés de l'alcool*. On nomme impuretés de l'alcool tout ce qui est *substance active* autre que l'alcool éthylique.

Les principales impuretés de l'alcool éthylique sont l'alcool méthylique, l'alcool propylique, l'alcool busylique, l'alcool amylique. Que sont au juste ces alcools ?

Permettez moi une comparaison, que je prends dans un auteur, qui vous en donnera une bonne idée. En histoire naturelle, nous avons la famille des félins qui comprend des animaux très analogues, mais de force fort différente : le chat, la panthère, le jaguar, le tigre, le lion. Supposez que nous comparions l'alcool éthylique au chat : les alcools supérieurs seraient les autres félins que je viens de nommer panthère, jaguar, etc.

DR THS SAVARY.

(A suivre)

La ville la plus froide du monde est Yokutsk, en Sibérie. Elle renferme environ 400 maisons européennes ; les autres bâtiments sont des huttes grossières habitées par des individus des peuplades nomades de la Sibérie. De nombreuses caravanes s'y donnent rendez-vous pour l'échange des produits d'Europe et d'Asie.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

7 Place d'Armes A MONTRÉAL B. P. Boîte 2172
Tél. Bell 2255.

MONTRÉAL, SEPTEMBRE 1906

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau
de perception, le 5 juillet 1906.

Cercle Turgeon, No 258.

Institué à St-Philémon, comté de Bellechasse, le
10 août 1906, par M. Chs Duquette, R P P G.

OFFICIERS :

Chap. Rév. J. O. Veilleux, Sb. P.G., Hon. A. Turgeon, Prés., L. J. Turgeon, Vice-Prés., Emile Levesque, Sec.-Arch., Jos. Schiller,	Sec.-fin. et Trés., Napoléon Boucher, Md. E., Jos. Schiller, Comm., Art. Labonté, Introd., Emile Richard.
--	---

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau
de perception, le 8 février 1906.

ATTENTION !

*Nos lecteurs sont priés de lire les
conditions du concours qui vient d'être
décreté et qui ne durera qu'un mois
et demi. Ne laissez pas échapper cette
occasion d'affilier vos parents et vos amis
à la grande mutualité catholique et cana-
dienne-française qu'est l'Alliance
Nationale. Le temps est court, redou-
blez donc de zèle.*

PERDU

Pendant la représentation au Monument National
par le Cercle St-Pierre, No 8, lundi, le 27 août une
sacochette noire en cuir de Russie, monture dorée, con-
tenant des valeurs. Celui qui l'aurait retrouvée vou-
dra bien nous en prévenir.

NOUVEAUX CERCLES

Cercle Charlevoix, No 256.

Institué à Malbaie, comté de Charlevoix, le 13
août 1906, par M. Chs Duquette, R.P.P.G.

OFFICIERS :

Chap. Rév. J. O. Coulombe, Sb. P.G., Alfred Chénou, Prés., Philippe Lefrançois, Vice-Prés., John Tremblay, Sec.-Arch., Henri Simard,	Sec.-fin. et Trés., Maxime Ferron, Md. E., J. A. Lapointe, Comm., Louis Guay, Introd., Jean Dallaire.
--	---

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau
de perception, le 7 avril 1906

Cercle Hébert, No 257.

Institué à Québec, comté de Québec Est, le 16
août 1906, par M. Chs Duquette, R.P.P.G., et orga-
nisé par M. J. A. Paradis.

OFFICIERS :

Sb. P.G., Eugène Moisan, Prés., J. I. Beaubien, Vice-Prés., J. T. C. Rondeau, Sec.-Arch., F. E. Gagnon, Introd., J. E. Amyot.	Sec.-fin. et Trés., Joseph Plamondon, Md. E., C. O. Samson, Comm., Arthur Richard,
---	---

NOUVEAUX BUREAUX DE PER- CEPTION

B. P. Bouctouche, No 163.

Institué à Bouctouche, comté de Kent, N.B., le 2
mars 1906, par M. Chs Duquette, R P P G.

Perc., O. J. O. Leblanc ; Md. E., D. V. Landry.
Comité de S. : F. X. Leblanc, prés. ; E. W. Robi-
chaud, D. V. Landry.

B. P. Armagh, No 171.

Institué à Armagh, comté de Bellechasse, le 1er
mai 1906, par M. Chs Duquette, R P P G.

Perc., Léonidas Blais ; Md. E., L. Blais.
Comité de S. : Jos. Mignault, prés. ; J. C. Sam-
son, Alphonse Boutin.

B. P. St-Wilfrid, No 173.

Institué à Kingscroft, comté de Stanstead, le 16
mai 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R.P.P.G.

Perc., Rév. J. A. Gervais ; Md. E., C. L. Brown.

B. P. Ste-Monique, No 179.

Institué à Ste-Monique, comté de Nicolet, le 23
juillet 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R P P G.

Perc., Ernest Bélanger ; Md. E., A. Descoteaux.
Comité de S. : Chs Milot, prés. ; A. Descoteaux,
Pierre Laplante.

B. P. Ham Nord, No 180.

Institué à Ham Nord, comté de Wolfe, le 6 août
1906, par M. G. H. Vaillancourt, R P P G.

Perc., J. E. Fréchette ; Md. E., P. H. Daval.
Comité de S. : Rosalie Beaudoin, prés. ; Nap.
Sévigny, Pierre Morin.

B. P. St-Adrien, No 181.

Institué à St-Adrien de Ham, comté de Wolfe, le
6 août 1906, par M. G. H. Vaillancourt, R P P G.

Perc., Eugène Gagné ; Md. E., A. Thibault.
Comité de S. : Samuel Martel, prés. ; Onésime
Houle, Isidore Lussier.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Les confrères dont les noms suivent ont été nom-
més par le Président Général ses substituts auprès de
leurs cercles respectifs :

A. Gervais, cl. St-Paul de Grand'Mère, No 165 ;

Cartes de Cercles

Lorsque le cercle porte le même nom que la ville ou paroisse où il est établi, le nom de ces dernières n'est pas répété. Il en est ainsi pour les officiers. S'ils ne demeurent pas en dehors de la paroisse où le cercle a son siège, nous ne mentionnons pas l'adresse.

Abréviations—Cl. signifie cercle; Ss. P. G., substitut du P. G.; S. A., sec.-archiviste; S. F., sec.-financier; Md. E., médecin-examinateur.

No 1—CL. ST-JOSEPH, Montréal: Ss. P. G., Ed. Leduc, 31 Boulevard; Prés: F. X. Leduc, 601 St-Urbain; Md. E. G. E. Larin, 883 St-Denis; S. A., O. Bourdon, 801 Verastille; S. F., Alex. McQuinn, 1 Trudon. Réunions, 2e et 4e lundis, 5 hrs p. m., sous-sol église St-Joseph.

No 2—CL. MONT-ROYAL, Montréal: S. A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1793 Ste-Catherine. Réunions, 1er et 2e vendredis, 4e rue Vinet.

No 3—CL. BEAUX-ARNOIS: S. A., Jos. Fortier; S. F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, 8 hrs p. m., Salle Vachon.

No 4—CL. DORVAL: S. A., Emery Quésnel; S. F., J. B. Lefebvre, c.umerles. Réunions, 1er et 2e mardis, 7.30 hrs p. m., ancienne chapelle.

No 5—CL. VILLE-MARIE, Montréal: S. A., Edouard Barolet, 2336 St-Jacques; S. F., J. A. Blanchard, 75 Ste-Jacques. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p. m., salle Bab, 95 rue Fulford.

No 6—CL. SACRE-COEUR, Montréal: Chapelain, R. V. F. L. T. Adam, Chas. Hon.; S. F., Edr. F. R. n. 1018 Ontario; Prés. et Md. E. J. A. Lapierre, 410 Plessis; S. A., J. B. Beaudoin, 381 Plessis; S. F., W. Dufault, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis 8 hrs p. m., sous-sol église Sacré-Coeur.

No 7—CL. STE-ANNE DE BELLEVUE: S. A., M. G. Berner; S. F., A. Lamarche. Réunions, 2e mercredi, 7 1/2 p. m., c. M. C. Berner.

No 8—CL. ST-PIERRE, Montréal: S. A., Théo. Bénard, 136 St-André; S. F., J. A. Mignault, 996 St-Hubert. Réunions, 2e et 4e lundis, 8h. p. m., Bâtisse de: Rev. Pères Oblats, 9 Visitation.

No 9—CL. STE-GENEVIÈVE, Co. Jolies, Cartier; S. A., Alde de Boileau; S. F., As. Libersan. Réunions, 3e mercredi, 7 hrs p. m., chez le notaire L. L. L. L.

No 10—CL. ST-CHARLES, Montréal: Chapelain, Rév. J. Cabana; Ss. P. G., Jos. Peplin, 491 Centre; Prés. et Md. Fortier, 146 Centre; Md. E. G. Dago-ais, 357 Centre; S. A., N. Belisle, 4118 Centre; S. F., S. Laprade, 307 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.

No 11—CL. NOTRE-DAME, Montréal: S. A. et S. F., Dr G. E. Cartier, 303 Carré Cabottier. Réunions, 4e vendredi, 8 hrs p. m., 190 rue St-Maurice.

No 12—CL. ST-HENRI, Montréal: S. A., J. E. Ferras, 3523 Notre-Dame; S. F., P. G. Foirier, 46 Park Av. Réunions, 2e et 4e jeudis, 8 hrs p. m., Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame.

No 13—CL. ST-JACQUES, Montréal: S. A., Eug. H. Godin, 80 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert. Réunions, dernier samedi (après-midi) au No 80 St-Jacques.

No 14—CL. ST-JEROME, Co. Terrebonne: S. A., Louis Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle. Réunions, 1er et 3e dimanches après grand-messe, au bureau Louis Labelle.

No 15—CL. ST-MEDARD, Coteau-Station: S. A., H. B. Smith; S. F., Abbé J. A. Lippé. Réunions 4e dimanche, salle Doucet 3.30 hrs p. m.

No 16—CL. ST-VALIER, Québec: S. A., Geo. Vidal, Pont Dorchester; S. F., F. Blouin, 9, 200 du Rol. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., Salle Moisan.

No 17—CL. ST-STANISLAS, Co. Beauharnois: S. A., Arth. Brault; S. F., P. Laplante. Réunions, dernier vendredi, salle Laplante.

No 18—CL. NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Ferrot: A., W. Filon; S. F., J. Daoust. Réunions, 3e dimanche, coin du curé.

No 19—CL. LAROCQUE, Sherbrooke: S. A., J. B. Duchesneau; S. F., E. F. Bédard. Réunions, 2e jeudi, 7.30 p. m., Block Murray, rue King.

No 20—CL. ST-LOUIS DE TERREBONNE: S. A. et S. F., A. Ouellette. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7.30 hrs p. m., Salle des Artisans.

No 21—CL. ST-MARTIN Co. Laval: S. A., C. A. Decary, Bord-à-Plouffe; S. F., J. L. Allard. Réunions, dernier samedi.

No 22—CL. HOCHELAGA, Montréal: S. A., A. Roy, 28a Darling; S. F., W. Desjardins, 16 Dééry. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p. m., 1813 Notre-Dame Est.

No 23—CL. MONTAIGL, St-Jacques L'achigan: S. A., M. Granger, N. P.; S. F., Dam. Forest. Réunions, dernier dimanche rasép vèpres à la salle publique.

No 24—CL. SALABERRY, Valleyfield: S. A. D. A. Dalgault; S. F., Léopold Laplante. Réunions, 1er et 2e mercredis, salle Monette, rue Ste Océle.

No 25—CL. ST-PAUL, ville St Paul: S. A., N. Domingue; S. F., Narcisse Boyer. Réunions, dernier mardi, 8 hrs p. m., Salle Daoust.

No 26—CL. OONTEBOGUE: S. A., Dr G. Marotte; S. F., Ed. Handfield. Réunions, dernier lundi, bureau E. Handfield, 7.30 p. m.

No 27—CL. ST-VINCENT, Montréal: S. A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S. F., J. H. Fagette, 284 Fullum. Réunions, dernier jeudi, 8 hrs p. m., salle Larivière, 5 Dufresne.

No 28—CL. ST-LOUIS, Montréal: S. A., G. A. Mailoux, 859 Demontigny; S. F., Jos. de Vaudrenil, 627 Berri. Réunions, 1er et 2e mercredis, 8 hrs p. m., Salle Brault, 571 rue Berri.

No 29—CL. RIGAUD: S. A., J. A. H. Chevrier; S. F., Jules A. Desjardins. Réunions, le dernier dimanche, au bureau J. A. Desjardins, 8 hrs p. m.

No 30—CL. SAGARD, Sault-au-Récollet: S. A., Avila Prévost; S. F., Fernand Brousseau. Réunions, dernier vendredi, salle Prévost, à 8 hrs p. m.

No 31—CL. JACQUES-CARTIER, Lachine: S. A., Arthur Daoust; S. F., Jos. Lotaire. Réunions, 2e et 4e mardis, 8 hrs p. m., No 11, 15e rue.

No 32—CL. ST-GUILLEAUME, Co. Yamaaka: S. A., F. E. Sylvestre; S. F., L. A. D. Gauthier. Réunions, 2e dimanche, 64 hrs p. m., salle Publique.

No 33—CL. ST-JEAN OXYBOSTOME: S. A., J. E. Dérome; S. F. et Md. E., A. J. Thoyin. Réunions, dernier jeudi, 7 hrs p. m. salle du Conseil.

No 34—CL. STE-JUSTINE: S. A., Georges Desparois; S. F., N. Bédard. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p. m., chez M. Dérais Lauson.

No 35—CL. SOULANGES, Les Oubres: S. A. Roch Laroux, Cascades Pointe; S. F., O. Labouradière. Réunions, dernier vendredi, salle Cullivier, 8 hrs p. m.

No 36—CL. MAISONNEUVE, Montréal: S. A., L. F. Fortin, 640 St-Paul; S. F., P. Lesage, 320 St-André. Réunions, 1er et 2e vendredis, salle Biffl, 8.15 p. m., coin Amherst et de Montigny.

No 37—CL. NOTRE-DAME DE HULL: S. A., Hor. Pire; S. F., J. E. Caron. Réunions, salle Laidoch, rue du Lac, 2e et 4e vendredis, 8 h. p. m.

No 38—CL. ST-FRANÇOIS-XAVIER, L'Épiphanie: S. A., Médard Forest; S. F., J. B. T. Richard. Réunions, dernier mercredi, chez M. G. Ooderre.

No 39—CL. LAPRAIRIE: S. A., Alphonse Duranecou; S. F., A. F. Grondin. Réunions, 4e lundi, chez A. F. Grondin.

No 40—CL. ST-GEORGES, Malouine: S. A., J. Chailoux, 22 ave Lasalle; S. F., Amédée Beaupré, 75 Bourbonnière. Réunions, 2e lundi, 8 hrs p. m., 191 Létourneau.

No 41—CL. ST-BARTHELEMI, Co. Berthier: Chapelain, Rév. Régis Bonin; Ss. P. G., Jos. Lafontaine; Prés. et Md. E. Landry; S. A., Arth. Caron; S. F., Ch. L'Heureux. Réunions, 2e lundi.

No 42—CL. CHARLEMAGNE, ville St-Louis: Ss. P. G., J. P. Lamarche, N. P., 1047 St-Hubert; Prés., J. B. Martineau, Jr., 401 Mont-Royal; S. A., Léon Defoy, 526 St-Hubert; S. F., L. N. Cadieux de Courville, 95 Fontaine; Md. E., Ern. E. Lauson, 421 Ave Mont-Royal. Réunions, 1er et 2e mardis, 94 Fontaine.

No 43—CL. BOURGET, Montréal: Chapelain, Rév. M. Demers, Ss. P. G., J. O. Lamotte, 747 St-Denis; Prés., J. E. Cochin, 433 St-Denis; Md. E., C. A. Datois, 107 St-Hubert; S. A., J. B. Desautels, 1174 Beaudry; S. F., Wilf. Piché, 870 Dorchester Est. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Dionne, 784 Est Ste-Catherine, 8 hrs p. m.

No 44—CL. PIERREVILLE: S. A. et S. F., H. L. Shoener. Réunions, dernier dimanche, salle Shoener.

No 45—CL. ST-CASIMIR, Co. Fortneuf: S. A., L. A. Lacroix; S. F., J. A. Bélanger. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Frénotte.

No 46—CL. ST-JOACHIM, Louiseville: S. A., J. A. Vadeboncoeur; S. F., J. E. Lesage. Réunions, 15 et 31 du mois, 6416 G. Caron, rue St-Laurent.

No 47—CL. STE-MARIE DE LA BEAUCE: S. A., de Montville Taschereau; S. F., A. Lemiex. Réunions, dernier dimanche, chez M. J. B. St-Hilaire, 1 h. p. m.

No 48—CL. ST-FRANCOIS D'ASSISE, Beauceville: S. A., E. O. Lemiex; S. F., God. Lachance. Réunions, dernier mercredi, à la salle Gausse.

181—CL. DE LA BEAUCE, St-Georges, Co. Beauce: S. A., S. Faquet; S. F., Joseph Gagné. Réunions, dernier dimanche, chez M. Ludger Bolduc, 2 hrs p. m.

No 49—CL. ST-BERNARD, Sorel: S. A. et S. F., A. F. Vanasse. Réunions, 4e lundi au bureau du S. A., maison Vanasse, rue George.

No 108—CL. CHAMPLAIN, Québec: Chaplain, Rév. J. E. P. hat; S.F. P. G. et Md. E., P. A. Bélar, 256 St-Jean; Prés., Jos. Rondeau, 418 St-Jean; S. A., J. N. Gingras, 29 Ebbelot; S.F., J. E. Roudsaw, 418 St-Jean. Réunions, 4e mardi, salle Mon. reuil, 87 D'Aiguillon.

113—CL. DELORIMIER, S.A., Wilfrid Fortier, 34 Garnier; S.F., Léon Désautels, 175A Marie-Anne. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p.m., salle Beaudry, 26e rue Brébeuf.

No 114—CL. ST-RUSEBE, Montréal: S.A., Pierre Guéno, 16 Nollada; S.F. et Md.E., J. A. Ranger, 798 Ontario. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Lemieux, coin Lafontaine et Iberville, 8 hrs p.m.

No 115—CL. NOTRE-DAME DE GRANBY: S.A., D. Goyette; S.F., P. A. Peltier. Réunions dernier mardi, 7 1/2 hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CL. ST-AGUSTE, Montréal: S.A., J. A. Delorme, 428e Beaudry; S.F., Le Desruiers 254 St-Jacques. Réunions, 1er et 3e mardis, salle Danereau, coin Delnelte et Notre-Dame, 8 hrs p.m.

No 118—CL. GARNEAU, Montréal: S.A., J. P. Vinosca, 201 Cham; S.F., Jos. Labella, 89 Vinet. Réunions, 2e mercredi, salle Duvernay, 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 119—CL. ST-TITE: Chaplain et S. P. G. M. le curé J. R. Grenier; S.A. et S.F., J. P. Jacob; Md E., L. N. E. Lacoursière. Réunions, 3e dimanche, 2 hrs. p.m., salle Leduc.

No 123—CL. DUVERNEY, Montréal: Chaplain, Rév. M. Beaudoin; S.F. P. G., Henri Mitchell, 239 Queenel; Prés., J. A. Latreille, 194 Delisle; S. A., Joseph Ménard, 174 Duvernay; S. F., O. Legault, 176 Duvernay; Md.E., Henri Campeau, 3196 No. Tre-Dame. Réunions, 4e jeudis, à la salle Duvernay, No 45 Vinet, 8 hrs p.m.

No 124—CL. TRIFLUVIEN, Trois-Rivières: S.A., A. Le brun, 27 Bonaventure; S.F., F. X. Vanasse, 29 Du Platon. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m. Salle Vanasse, 29 du Platon.

No 125—CL. STE-GENEVIÈVE DE BATHONNAY (Chaplain, Rév. M. B. Hémare; S.F. P. G., Donat Barbeau; Prés., O. Duval; S.A., L. M. J. Thibault; S.F., Prime Baril; Md.E., F. X. Baril. Réunions, dernier dimanche, après la messe.

No 126—CL. ST-EDOUARD, Montréal: S.A., C. B. La Masse, 860 Beaubien; S.F., J. T. Ledoux, 1648 St-André. Réunions, 3e et 5e mardis, salle St-Edouard, 956 Beaubien, 8 hrs p.m.

No 127—CL. OLIER, Montréal: Chaplain, Rév. W. Hébert, P.S.S.; S.F. P. G., D. W. Gagnon, 178 St-Denis; Prés., J. D. Trudel, 81 Cadieux; S.A., O. Lapalme, 708 St-Urbain; S.F., Isidore Moquin, 5 St-Laurent; Md.E., L. A. Gagnier, 268 St-Denis. Réunions, 2e mercredi, Mouvements National, 8 hrs p.m.

No 128—CL. BRUCHELI, Montréal: S.A., J. M. E. Larivière, 394 Hôtel de Ville; S.F., A. D. Quinlan, 764 Ontario. Réunions, 1er et 3e vendredis, salle St-Louis, 583 Plessis, 8 hrs p.m.

No 140—CL. CHICOUTIMI, S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre. Réunions, 1er vendredi, salle Château Saguenay, 8 30 hrs p.m.

No 145—CL. STE-MARIE, Montréal: S.A., Av. Bourbonnière, 241 Rivard; S.F., Jos. Marois, 226 Plessis. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gareau, 243 Malouin, 8 hrs p.m.

No 148—CL. CHENIERE, Montréal: S.A., Geo. Guy, 285 R. cheheu S. F., F. Basilières, 485 Grand Tronc. Réunions, 1er et 3e jeudis, 8 hrs p.m., salle Quintal, rue Charlevoix, près Centre.

No 149—CL. ST-JEAN-BAPTISTE, Montréal: Chaplain, Rév. M. Auclair, curé; S.F. P. G., Albert Dpatis, 451A Drolet; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Mentana; S.F., L. J. Forget, 1145 Boulevard St-Laurent; Md. E., P. Barrette, coin Drolet & Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet, 8 hrs p.m.

No 150—CL. LARTIGUE, Longue-Pointe: S.A., C. Edr. Laeas; S.F., P. T. Guy. Réunions, dernier dimanche, 4 hrs p.m., salle Guy, Beauvage.

No 158—CL. LECLERC, Woonsocket, R. I.: Chaplain, Rév. Nap. Leclerc; S.F. P. G., Prés. et J. O. Mavanda, M.D., 366 Elm; ton av.; S.A., James Fontaine, 195 Gaulin Av.; S.F., J. B. A. Savard, 195 East Front. Réunions, 1er et 3e dimanche, salle de la Cour Fidelity, 142 Main St.

No 160—CL. YERDUN: S.A., J. A. A. Leclair, 34 Napoléon; S.F., Édgar St-Onge, 179 Ave Church. Réunions, 3e et 5e jeudis, salle Savary, 83 Ross, 8 hrs p.m.

No 162—CL. STE-SCHOLASTIQUE, S.A., Joseph Fortier; S.F., J. H. Langlois. Réunions, dernier mercredi, salle du Marché, 8 hrs p.m.

No 163—CL. DOLLARD, Montréal: S.A., Jos. Saint-Denis, 331 Charron; S.F., L. O. Fontaine, 310 Hibernia. Réunions, 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 Wellington.

No 165—CL. ST-PAUL DE GRAND-MÈRE, Grand-Mère: S.A., J. G. DeLage; S.F., B. P. 42, T. G. Roy. Réunions, 2e et 4e vendredis Mlle Leclerc.

No 166—CL. LACHESNAYE, F. serrville: S.A., J. Y. Pomet; S.F., S. J. Promette. Réunions, 4e lundi, 8 hrs p.m., salle des Forestiers Indépendants.

No 170—CL. LEON XIII, Montréal: S.A., L. A. Morency, 30 Ste-Elisabeth; S.F., Léon Gauvin 579 Saint-André. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, 8h. p. m.

No 171—CL. OREMAZIE, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. G. M. Lepailleur, Pire curé, Chan. Hon. V. F.; S.F. P. G., Alf. Durand, 1484 St-Laurent; Prés., Nap. Roy, 92 De Gaspé; S.A., Geo. Désautels, N. P., 1423 St-Laurent; S. F., G. Moner, 1741 St-Laurent; Md.E., E. Follender, 1629 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis Édifice Bq. des Marchands, coin Laurier et S. Laurent, 8 hrs p.m.

No 173—CL. FRONTENAC, Montréal: S.A., J. A. Lamarche, 406 St-Timothée; S.F., Oubert deGrandpré, 398 Wolfe. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Gagnon, 1079 DeMontigny.

No 175—CL. CONTANT, Montréal: Prés., Alc. Dulpé, 274 Beaudry; S.A., M. Alp. Oulmet, 67 Ave Viger; S.F., Louis Bédard 67 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 66 Visitation, Tél. Bell, Est 3424. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny, 8 hrs p.m.

No 174—CL. ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis: Chaplain, Rév. A. J. Fréfontaine; S.F. P. G., A. Lepage, 2130 St-Laurent; Prés., Jos. Dépatie, 204 Iberville; S.A. et S.F., H. Paradis, 1164 Clark; Md.E., J. G. Dugas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, 8 hrs p.m., salle Club Ma: cili, 93 Beaubien.

No 177—CL. PAPINEAU, Montréal: S.A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Farreau, 15 Dufresne. Réunions, 2me vendredi, salle Larivière, rue Dufresne, 8 hrs p.m.

No 179—CL. ST-CAMILLE, Co Wolfe: S.A. et S.F., Anatole Beaubien. Réunions, dernier lundi, salle Publique, 7 30 hrs p.m.

No 180—CL. ST-PHILEMON, Stoke Centre: S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle Publique, 1 hr p.m.

No 181—CL. STE-OCILLE, Co Compton: S.A. et S.F., God. Beaudoin. Réunions, dernier dimanche, chez M. M. Godfroid Beaudoin, 3 hrs p.m.

No 182—CL. RACINE, Weedon: S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux. Réunions, 2e samedi, salle Mercier, Weedon Station, 7 hrs p.m.

No 183—CL. ST-PROSPER: S.A. S.F. et Md.E., F. X. Macsioctte. Réunions, 2e mercredi, 7 hrs p.m., salle Publique.

No 186—CL. ST-ALPHONSE, Thetford Mines: S.A., J. O. Landry; S. F., J. O. Vallières. Réunions, dernier jeudis, salle Ferron, 7 hrs p.m.

No 187—CL. ST-APOLLINAIRE: S.A., Emile Rousseau; S.F., H. Lafeur. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 2 hrs p.m.

No 188—CL. LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière: S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron. Réunions, dernier jeudis, au presbytère; 7 hrs p.m.

No 189—CL. ST-DÉSIRÉ, Black Lake: S.A., David Champagne; S.F., F. H. Bédard. Réunions, 2e dimanche, salle des Forestiers Catholiques, 1 hr p.m.

No 190—CL. ST-FERDINAND, St-Ferdinand d'Hallfax: S.A. et S.F., P. A. Roberge. Réunions, dernier jeudis, salle Roberge, 8 hrs p.m.

No 191—CL. VICTORIAVILLE: S.A. et S.F., Geo. Beaudet. Réunions, dernier lundi, salle Voltz, 8 hrs p.m.

No 194—CL. ST-BERNARDIN, Waterloo: S.A., S. Brouillet S.F., Léon Racicot. Réunions, 2e dimanche

No 195—CL. DUMOULIN, Yamaoiche. S.A. et S.F., A. J. Descoeteux. Réunions, dernier dimanche, 3 hrs p.m., salle Descoeteux.

No 197—CL. LA SALLE, Montréal: S.A., H. E. Duquette, 1116 St-Antoine, St-Henri; S.F., J. O. Duquette, 117 St-Augustin. Réunions, 2e dimanche, 2 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame

No 199—CL. ST-BASILE, Co Portneuf: S.A. et S.F., B. Bélanger. Réunions, dernier jeudis, 7 hrs p.m.

No 200—CL. ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner: S.A., Jos. Lecomte; S.F., J. A. Lagueux. Réunions, 2e dimanche, après la messe.

No 204—CL. PIE X, West Shefford: S.A. et S.F., J. A. Gagnon. Réunions, 3e dimanche, après la messe, à l'École du village.

No 206—CL. LAFONTAINE, Montréal: S.F. P. G., Nap. La-londe, 285 Châteauguay; Prés., P. ou e Duinde, 739 Charlevoix; S.A., Adél. Luyal, 583 Centre; S. F., E. Beaudoin, 479 Centre; Md.E., J. W. Collette, 347 Centre. Réunions, 2e et 4e jeudis, salle Picaud, rue Charlevoix, 8 hrs p.m.

No 207—CL. ST-DENIS, Co St-Hyacinthe: S.A., J. O. Vézina; S.F., L. E. Charron. Réunions, 2e dimanche, 7 hrs p.m.